

COMITE SYNDICAL

Réunion du 13 octobre 2025

2025-37- Nouveaux tarifs au 1^{er} novembre 2025 – budget annexe

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué le 1^{er} octobre 2025, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

Nombre de délégué(s) syndicaux en exercice : 19 titulaires et 15 suppléants

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) :

Mme Cécile BARREAU, Mme Corinne POTHIER
M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Dominique DURAND, M. Manuel GUIBERT, M. Éric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Patrick VILLALON, M. Yann THOMAS.

POUVOIRS (3) :

M. Christophe FORTIN donne pouvoir à M. Éric HERVOUET
M. Rémi PASCRAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS
M. Jean-Yves SIX donne pouvoir à M. Manuel GUIBERT

Votants : 13

PRESENT SANS PARTICIPER AU VOTE (1) : M. Sébastien VERDON

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (13):

Mme Isabelle MOINET, Mme Nadia RABREAU.
M. Alain CAREIL, M. Christophe FORTIN, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Thomas GISBERT DE CALLAC, M. Pascal MORINEAU, M. Rémi PASCRAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Jean-Yves SIX, M. Yannick SOULARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS.

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale d'e-Collectivités,
Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2025-37- Nouveaux tarifs au 1^{er} novembre 2025 – budget annexe

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre des activités du syndicat e-Collectivités un certain nombre de prestations peuvent donner lieu à une facturation. Il convient de fixer les tarifs de ces prestations en modifiant la délibération 2025- 24 fixant le tarif des prestations du syndicat prise lors du Comité syndical du 30 juin 2025, applicable à partir du 1^{er} juillet 2025.

Il est proposé à compter du 1^{er} novembre 2025 d’actualiser ces tarifs en y intégrant le coût des nouveau service suivant:

- Le Comité syndical a approuvé lors de sa séance du 30 juin 2025, la signature d’une convention afin d’intégrer dans son offre des services la solution numérique **"Espace sur demande"**, proposée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cette solution permet aux usagers, associations ou partenaires de la collectivité de réserver en ligne des salles, équipements ou espaces mis à disposition par la collectivité, selon les règles de gestion définies en amont par les services. Le déploiement de cette solution se fera sans surcoût pour les collectivités ayant déjà mis en œuvre la GRU Pluriel.
Pour les autres collectivités, ne disposant pas de cette solution, le déploiement, le paramétrage et l’accompagnement des utilisateurs feront l’objet d’une facturation, selon les modalités suivantes :
 - ✓ Collectivités de moins de 3 500 habitants : 0,5 jour de prestation à distance (250 € HT)
 - ✓ Collectivités de 3 500 à 10 000 habitants : 1 jour de prestation à distance (500 € HT)
 - ✓ Collectivités de plus de 10 000 habitants : 1,5 jour de prestation à distance (1 500 € HT)

Ces tarifs couvrent le déploiement initial, le paramétrage de la solution, ainsi que la formation et l’accompagnement des services utilisateurs.

En cas de besoin spécifique (nombre important de salles à paramétrer, pluralité d’agents à former, configuration particulière), la facturation pourra être ajustée au temps réellement passé, sur la base du tarif jour applicable.

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
➤ Espace sur demande Pour les collectivités ne disposant pas de la solution GRU Pluriel d’e-Collectivités : le déploiement, le paramétrage et l’accompagnement des utilisateurs fait l’objet d’une facturation, selon les modalités suivantes* : Collectivités de moins de 3 500 habitants : 0,5 jour de prestation à distance Collectivités de 3 500 à 10 000 habitants : 1 jour de prestation à distance Collectivités de plus de 10 000 habitants : 1,5 jour de prestation à distance	250 € HT 500 € HT 1 500 € HT
*En cas de besoin spécifique (nombre important de salles à paramétrer, pluralité d’agents à former, configuration particulière), la facturation pourra être ajustée au temps réellement passé, sur la base du tarif jour applicable.	

➤ Numérique responsable Sensibilisation au numérique responsable Accompagnement à la mise en place d'un plan d'actions numérique responsable Atelier fresque du numérique	250 € HT par intervention 500 € HT par accompagnement 500 € HT par atelier	
➤ Solution de gestion de la relation usager Commune < 3500 habitants Commune >= 3500 habitants et < 10000 habitants Commune >= 10000 habitants et EPCI Autre établissement public local	500 € HT / an 1000 € HT / an 1500 € HT / an 500 € HT / an	
➤ Certificat électronique La prestation comprend la gestion de la demande, la fourniture du certificat électronique et du support matériel pour une durée de 3 ans Livraison certificat électronique par un livreur certifié	200 € HT par certificat 76 € HT par certificat	
➤ Formation Formation réalisée à la Maison des Communes Session d'une ½ journée Session d'une journée	60 € HT par personne 120 € HT par personne	
➤ Prestation de services Prestation intellectuelle à distance sous forme de paramétrage, de transfert de compétences, de développement, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil et autre prestation intellectuelle nécessitant une expertise technique ou fonctionnelle. Prestation intellectuelle sur site adhérent sous forme de paramétrage, de transfert de compétences, de développement, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil et autre prestation intellectuelle nécessitant une expertise technique ou fonctionnelle.	500 € HT la journée 570 € HT la journée	
➤ Frais de déplacement Frais de déplacement pour des prestations de services, formations, livraisons de certificats, réalisées dans les locaux de l'adhérent ou autre site à sa convenance à la demande de l'adhérent et éloignées de plus de 140 Km (aller/retour) du siège du syndicat de la Roche-sur Yon (*) : ➤ Frais kilométriques (dont carburant, péages, parking) ➤ Hébergement (dont petit-déjeuner) y compris la veille de la formation le cas échéant ➤ Restauration (*) La distance est calculée avec l'outil « Via Michelin » (option "trajet le plus court") entre la commune du siège du syndicat et la commune du lieu de stage.	0.35 € HT/km 90 € HT/nuit 18 € HT/repas	

➤ Prestation DPO mutualisé Prestation intellectuelle de délégué à la protection des données mutualisé à distance. Prestation intellectuelle de délégué à la protection des données mutualisé sur site adhérent. Forfait annuel essentiel DPO mutualisé (mise à disposition logiciel Madis, assistance, bilan annuel)	600 € HT la journée 670 € HT la journée 300 € HT / an																				
➤ Stockage GED La prestation comprend la fourniture de stockage GED supplémentaire à l'offre de base pour permettre aux collectivités adhérentes d'étendre leur capacité de stockage. Cette prestation prend en compte l'installation, la mise à disposition, la haute disponibilité, la supervision et la sauvegarde de l'espace de stockage alloué. Tranche de 100 Go de stockage supplémentaire Tranche de 1 To de stockage supplémentaire	120 € HT / an 1000 € HT / an																				
➤ Site internet Maintenance annuelle, hébergement, support (commune inférieure à 1000 habitants) Maintenance annuelle, hébergement, support (commune supérieure à 1000 habitants)	240 € HT / an 350 € HT / an																				
➤ Coffre-fort numérique RH <table border="1"> <tr><td>Dépôt d'un bulletin de paie dans coffre-fort RH</td><td>0,43 € HT</td></tr> <tr><td>Dépôt d'un document RH dans coffre-fort RH</td><td>0,35 € HT</td></tr> <tr><td>Signature d'un document dans coffre-fort RH</td><td>0,40 € HT</td></tr> <tr><td>Prestation à distance à la journée</td><td>828 € HT</td></tr> <tr><td>Prestation à distance à la ½ journée</td><td>496,80 € HT</td></tr> <tr><td>Formation à distance admin Desk RH</td><td>496,80 € HT</td></tr> <tr><td>Formation à distance gestionnaire Desk RH</td><td>496,80 € HT</td></tr> <tr><td>Réalisation d'un masque</td><td>200 € HT</td></tr> <tr><td>Reprise d'historique de paie par fichier</td><td>15 € HT</td></tr> <tr><td>Reprise d'historique de paie par bulletin</td><td>0,20 € HT</td></tr> </table>		Dépôt d'un bulletin de paie dans coffre-fort RH	0,43 € HT	Dépôt d'un document RH dans coffre-fort RH	0,35 € HT	Signature d'un document dans coffre-fort RH	0,40 € HT	Prestation à distance à la journée	828 € HT	Prestation à distance à la ½ journée	496,80 € HT	Formation à distance admin Desk RH	496,80 € HT	Formation à distance gestionnaire Desk RH	496,80 € HT	Réalisation d'un masque	200 € HT	Reprise d'historique de paie par fichier	15 € HT	Reprise d'historique de paie par bulletin	0,20 € HT
Dépôt d'un bulletin de paie dans coffre-fort RH	0,43 € HT																				
Dépôt d'un document RH dans coffre-fort RH	0,35 € HT																				
Signature d'un document dans coffre-fort RH	0,40 € HT																				
Prestation à distance à la journée	828 € HT																				
Prestation à distance à la ½ journée	496,80 € HT																				
Formation à distance admin Desk RH	496,80 € HT																				
Formation à distance gestionnaire Desk RH	496,80 € HT																				
Réalisation d'un masque	200 € HT																				
Reprise d'historique de paie par fichier	15 € HT																				
Reprise d'historique de paie par bulletin	0,20 € HT																				
➤ Environnement numérique de travail Forfait e-primo par élève et par an	2,10 € HT																				
➤ Frais de pilotage, de coordination, de gestion Pour assurer les frais dus au pilotage, à la coordination et la gestion de centrales d'achats, de groupements de commandes, de projets mutualisés, une majoration de 4% sera appliquée sur le montant HT des prestations commandées.	4%																				

➤ Cybersécurité

Pack cyber – solutions techniques	150 € HT / an
Pack cyber – déploiement / analyse de risques < 3500 habitants	450 € HT
Pack cyber – déploiement / analyse de risques < 10000 habitants	900 € HT
Licence antispam VadeCloud par adresse mail	10 € HT / an
Licence antispam VadeCloud O365 par adresse mail	15 € HT / an
Licence EDR / SOC Harfanglab par PC/serveur	30 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Avant de cliquer	45 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Gophish (jusqu'à la 50 ^{ième} licence)	20 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Gophish (51 ^{ième} à 100 ^{ième} licence)	15 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Gophish (101 ^{ième} à 200 ^{ième} licence)	10 € HT / an
Licence sensibilisation phishing Gophish (à partir de la 200 ^{ième} licence)	5 € HT / an
Client VPN par PC	10 € HT / an
Sauvegarde externalisée 100 Go	49 € HT / an
Licence gestionnaire de mot de passe UpSignOn par utilisateur	7 € HT / an

➤ Logiciels métiers Berger-Levrault en Saas

Abonnement gamme Enfance	
Gestion de l'enfance (commune < 5000 habitants)	232 € HT / mois
Gestion de l'enfance (commune > 5000 habitants)	498 € HT / mois
Module Restauration scolaire < 5000 habitants	93 € HT / mois
Module APS/ALSH < 5000 habitants	74 € HT / mois
Module Pièces jointes < 5000 habitants	7 € HT / mois
Module Portail citoyen famille < 5000 habitants	59 € HT / mois
Module SMS BL Enfance < 5000 habitants	9 € HT / mois
Module Restauration scolaire > 5000 habitants	183 € HT / mois
Module APS/ALSH > 5000 habitants	148 € HT / mois
Module Pièces jointes > 5000 habitants	14 € HT / mois
Module Décisionnel > 5000 habitants	31 € HT / mois
Module Portail citoyen famille > 5000 habitants	116 € HT / mois
Module SMS BL Enfance > 5000 habitants	10 € HT / mois
Module Crèche	80 € HT / mois
Portail Citoyen crèche	16 € HT / mois
Abonnement gamme Emagnus	
Gestion financière (commune < 2000 habitants)	79 € HT / mois
Gestion financière (commune > 2000 et < 5000 habitants)	133 € HT / mois
Gestion financière (commune > 5000 habitants)	205 € HT / mois
Gestion financière - Module gestion des habilitations (commune < 2000 habitants)	14 € HT / mois
Gestion financière - Module gestion des habilitations (commune > 2000 et < 5000 habitants)	26 € HT / mois
Gestion financière - Module gestion des habilitations (commune > 5000 et < 10000 habitants)	41,50 € HT / mois
Gestion financière - Module Déconcentration du budget (commune > 2000 et < 5000 habitants)	26 € HT / mois
Gestion financière - Module Déconcentration du budget (commune > 5000 et < 10000 habitants)	41,50 € HT / mois

Gestion ressources humaines (commune < 2000 habitants)	71 € HT / mois
Gestion ressources humaines (commune > 2000 et < 5000 habitants)	120 € HT / mois
Gestion ressources humaines (commune > 5000 habitants et EPCI)	189 € HT / mois
Gestion de la population (état-civil, élection) (commune < 2000 habitants)	58 € HT / mois
Gestion de la population (état-civil, élection, cimetière) (commune < 2000 habitants)	85 € HT / mois
Module cimetière (commune < 2000 habitants)	28 € HT / mois
Gestion de la population (état-civil, élection, cimetière) (commune > 2000 et < 5000 habitants)	140 € HT / mois
Gestion de la population (état-civil, élection, cimetière) (commune > 5000 habitants)	221 € HT / mois
Gestion de la facturation (commune > 2000 et < 5000 habitants)	30 € HT / mois
Gestion de la facturation (commune > 5000 habitants et EPCI)	46 € HT / mois
Gestion de la population - Option e.élections PREMIUM (commune < 2000 habitants)	45 € HT / an
Gestion de la population - Option e.élections PREMIUM (commune > 2000 et < 5000 habitants)	54 € HT / an
Gestion de la population - Option e.élections PREMIUM (commune > 5000 habitants)	62 € HT / an
Module graphique Cimetière (commune < 2000 habitants)	31 € HT / mois
Module graphique Cimetière (commune > 2000 et < 5000 habitants)	64 € HT / mois
Module graphique Cimetière (commune > 5000 habitants)	122 € HT / mois
E.gf evolution Prospective SIMCO - BUS BL (commune < 2000 habitants)	9,30 € HT / mois
E.gf evolution Prospective SIMCO - BUS BL (commune > 2000 et < 5000 habitants)	16,50 € HT / mois
E.gf evolution Prospective SIMCO - BUS BL (commune > 5000 et < 10000 habitants)	36 € HT / mois
Connecteur Web services (commune < 2000 habitants)	25,70 € HT / mois
Connecteur Web services (commune > 2000 et < 5000 habitants)	41,10 € HT / mois
Connecteur Web services (commune > 5000 et < 10000 habitants)	61,60 € HT / mois
Hébergement	
Hébergement e.magnus - Tarif pour un utilisateur	34 € HT / mois
Prestations éditeur	
Enfance - Collectivités < 5000 Habitants	
Paramétrage solution Enfance - collectivité < 5000 habitants	1022,35 € HT
Paramétrage portail citoyen famille - collectivité < 5000 habitants	569,25 € HT
Paramétrage Module SMS BL Enfance - collectivité < 5000 habitants	276 € HT
Récupération des données	287,50 € HT
Mise en service API Particulier < 5000 habitants	287,50 € HT
Mise en service API France Connect < 5000 habitants	431,25 € HT
Enfance - Collectivités > 5000 Habitants	
Audit sur site - collectivité > 5000 habitants	1 265 € HT / jour
Paramétrage solution enfance – collectivité > 5000 habitants	1 338,60 € HT
Paramétrage Portail citoyen famille - collectivité > 5000 habitants	683,10 € HT
Paramétrage Module SMS BL Enfance - collectivité > 5000 habitants	276 € HT

Paramétrage module Décisionnel – collectivité > 5000 habitants	345 € HT
Récupération des données	287,50 € HT
Mise en service API Particulier > 5000 habitants	287,50 € HT
Mise en service API France Connect > 5000 habitants	431,25 € HT
Enfance - Autres prestations / matériel	
Tablette tactile 8"	258,75 € HT
Tablette tactile 10"	373,75 € HT
Paramétrage crèche	345 € HT
Formation crèche par éditeur – collectivité < 5000 habitants	1023,50 € HT / jour
Formation crèche par éditeur – collectivité > 5000 habitants	1 150 € HT / jour
Pack 1000 SMS	103,50 € HT
Pack 5000 SMS	506 € HT
Pack 10000 SMS	989 € HT
Pack 50000 SMS	4772,50 € HT
Mise en œuvre connecteur	
Mise en œuvre connecteur (TDT, parapheur)	529 € HT
Mise en œuvre connecteur parapheur interne (Visa GF)	317,40 € HT
Mise en service connecteur BL Connect Données sociales - E.Magnus Paie (- 30 agents)	110,03 € HT
Mise en service connecteur BL Connect Données sociales - E.Magnus Paie (31 à 100 agents)	142,83 € HT
Assistance mise en œuvre Bl.connect prospective- SIMCO (commune < 2000 habitants)	1127 € HT
Assistance mise en œuvre Bl.connect prospective- SIMCO (commune > 2000 et < 5000 habitants)	1253,50 € HT
Assistance mise en œuvre Bl.connect prospective- SIMCO (commune > 5000 et < 10000 habitants)	1368,50 € HT
Assistance mise en œuvre Connecteur Web services (commune < 2000 habitants) - e.magnus GF évolution	1127 € HT
Assistance mise en œuvre Connecteur Web services (commune > 2000 et < 5000 habitants) - e.magnus GF évolution	1253,50 € HT
Assistance mise en œuvre Connecteur Web services (commune > 5000 et < 10000 habitants) - e.magnus GF évolution	1368,50 € HT
Prestations génériques	
Installation logiciel on-premise	1110,90 € HT / jour
Installation logiciel à distance	1058 € HT / jour
Audit sur site	1216,70 € HT / jour
Audit à distance	1110,90 € HT / jour
Paramétrage /Assistance sur site	1110,90 € HT / jour
Paramétrage /Assistance à distance	1005,10 € HT / jour
Formation sur site	1265 € HT / jour
Conduite de projet	1437,50 € HT / jour
Ouverture de compte E.Magnus SaaS pour collectivité de - de 2000 habitants (inclus paramétrage 5 utilisateurs max et import de 4 bases produits max)	317,40 € HT
Ouverture de compte E.Magnus SaaS pour collectivité de - de 5000 habitants (inclus paramétrage 5 utilisateurs max et import de 4 bases produits max)	529 € HT

Ouverture de compte E.Magnus SaaS pour collectivité de + de 5000 habitants (inclus paramétrage 5 utilisateurs max et import de 4 bases produits max)	1 058 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 6 à 10 utilisateurs	317,40 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 11 à 15 utilisateurs	634,80 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 16 à 20 utilisateurs	952,20 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 21 à 25 utilisateurs	1269,60 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – de 26 à 30 utilisateurs	1587 € HT
Paramétrage e.magnus cloud – plus de 30 utilisateurs	1904,40 € HT
Import base métiers – de 5 à 10 bases	264,50 € HT
Import base métiers – de 11 à 15 bases	529 € HT
Import base métiers – de 16 à 20 bases	793,50 € HT
Import base métiers – de 21 à 25 bases	1058 € HT
Import base métiers – de 26 à 30 bases	1322,50 € HT
Import base métiers – de 31 à 35 bases	1587 € HT
Import base métiers – plus de 36 bases	1851,50 € HT
Récupération des données gamme emagnus	
Récupération données financières vers emagnus compta evolution < 2000 habitants	793,50 € HT
Récupération données financières vers emagnus compta evolution 2000 à 5000 habitants	1385,98 € HT
Récupération données financières vers emagnus compta evolution > 5000 habitants	2274,70 € HT
Forfait prise en charge récupération données dette	190,44 € HT
Données Dette	1,59 € HT / enregistrement
Récupération des agents à partir d'un fichier DSN par base de données 2000 à 5000 habitants	529 € HT
Récupération des agents à partir d'un fichier DSN par base de données > 5000 habitants	1058 € HT
Récupération des données administratives funéraires (selon format fichier pivot) 2000 à 5000 habitants	740,60 € HT
Récupération des données administratives funéraires (selon format fichier pivot) > 5000 habitants	1269,60 € HT
Récupération des abonnés (selon format fichier TPV) 2000 à 5000 habitants	380,88 € HT
Récupération des abonnés (selon format fichier TPV) > 5000 habitants	645,38 € HT
Conversion des données gamme e.magnus	
Migration de bases de données e.magnus - Oracle vers SQL 2019	317,40 € HT
Migration de bases de données e.magnus - SQL express 2005/2008/2016 vers SQL2019	317,40 € HT
Fusion/scission de base e.magnus	
Fusion/scission e.magnus (par métier) < 2000 habitants	126,96 € HT
Fusion/scission e.magnus (par métier) 2000 à 5000 habitants	190,44 € HT
Fusion/scission e.magnus (par métier) > 5000 habitants	253,92 € HT
Prestations spécifiques	
Paramétrage préalable à la migration vers un parapheur multi usages < 3000 hab	370,30 € HT

Paramétrage préalable à la migration vers un parapheur multi usages < 10000 hab	529 € HT
Paramétrage préalable à la migration vers un parapheur multi usages > 10000 hab	793,50 € HT
Prestation de modification du paramétrage d'un compte BLES existant (Gamme e.magnus) < 3000 hab	370,30 € HT
Prestation de modification du paramétrage d'un compte BLES existant (Gamme e.magnus) < 10000 hab	529 € HT
Prestation de modification du paramétrage d'un compte BLES existant (Gamme e.magnus) > 10000 hab	793,50 € HT

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'adopter les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} novembre 2025,
- Autorise le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 13/10/2025

Votants : 13

Voix totales : 13

Voix exprimées : 13

Non Votés : 0

1 – Pour : 13 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 1 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
 Les jours, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
 La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Transmis au Représentant de l'Etat .

Rapport des deliberations

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Yann THOMAS (1^{er} Vice-Président)

Comité syndical – 13/10/2025

2025-37- Nouveaux tarifs au 1er novembre 2025 – budget annexe

Unanimité

Date du vote : 13/10/2025

Mode de scrutin : Public

Votants : 13

Voix totales : 13

Non votés : 0

Voix Exprimées : 13

Taux d'abstention : 0,0%

Majorité simple des voix exprimées

Pour	13 Voix	100,0%
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Éric HERVOUET		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Guillaume ARNAUD		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) Mme Corinne POTHIER		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Judicaël LAMY		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Patrick VILLALON		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Jean-Philippe CHARRIER		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNES) M. Christophe FORTIN par procuration à M. Éric HERVOUET		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) M. Yann THOMAS		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) M. Rémi PASCREAU par procuration à M. Yann THOMAS		1 voix
(COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES) M. Dominique DURAND		1 voix
(COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX) M. Manuel GUIBERT		1 voix
(COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX) M. Jean-Yves SIX par procuration à M. Manuel GUIBERT		1 voix
(COLLEGE DES DEPARTEMENTS) Mme Cécile BARREAU		1 voix